

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Groupe Banque Tuniso-Koweitienne
Groupe BPCE**

Siège social : 10 bis Avenue Mohamed GV, BP 49 - 1001 Tunis -

La Banque Tuniso-Koweitienne - Groupe BPCE- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Chiheb GHANMI et Mr Adnène ZGHIDI.

**BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2017
DU GROUPE BTK-GCE**

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2017	Bilan A Fin 2016	Variation	
ACTIF					
AC1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	8.1	36 636	37 625	-989
AC2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	8.2	43 509	37 045	6 464
AC3	Créances sur la clientèle	8.3	1 293 645	1 368 931	-75 286
AC3	Opérations de leasing	8.4	193 355	202 283	-8 928
AC4	Portefeuille titres commercial	8.5	114 969	112 325	2 644
AC5	Portefeuille titre d'investissement	8.6	9 552	10 083	-532
AC5	Titres mis en équivalence	8.7	1 376	1 595	-219
AC6	Valeurs immobilisées	8.8	50 974	53 548	-2 574
AC7	Autres actifs	8.9	59 806	77 125	-17 319
	TOTAL ACTIF		1 803 822	1 900 560	-96 738
PASSIF					
	Banque centrale et CCP		45 000	15 000	30 000
PA2	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8.10	185 547	169 133	16 414
PA3	Dépôt & avoirs de la clientèle	8.11	846 841	866 901	-20 060
PA4	Emprunts & ressources spéciales	8.12	465 258	599 919	-134 661
PA5	Autres passifs	8.13	110 603	94 633	15 970
	TOTAL PASSIF		1 653 249	1 745 586	(92 337)
INTERETS MINORITAIRES					
	Part des intérêts minoritaires dans les réserves		16 778	16 424	354
	Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 911	1 238	673
	Total des intérêts des minoritaires	8.14	18 689	17 662	1 027
CAPITAUX PROPRES					
	Capital		180 000	100 000	80 000
	Réserves consolidées		26 575	99 148	-72 573
	Résultat consolidé de l'exercice		-74 691	-61 836	-12 855
	Total capitaux propres	8.15	131 885	137 312	-5 427
	TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 803 822	1 900 560	-96 738

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 décembre 2017
(Unité : milliers de dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016	Variation		
				Montant	%	
PASSIFS EVENTUELS						
HB-1	Cautions, avals & autres garanties données	9.1	126 631	153 673	-27 042	-18%
HB-2	Crédits Documentaire		44 499	54 111	-9 612	-18%
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		171 130	207 784	-36 654	-18%
ENGAGEMENTS DONNES						
HB-4	Engagements de financement donnés	9.2	31 544	30 287	1 257	4%
HB-4	Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	9.2	450	860	-410	-48%
HB-5	Engagements sur titres		176	296	-120	-41%
	Garanties données		19 100	15 000	4 100	27%
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		51 270	46 443	4 827	10%
ENGAGEMENTS RECUS						
HB-6	Engagements de financement recus	9.3		1 212	-1 212	ns
HB-7	Garanties du remboursement du credit	9.3	11 397	5 471	5 926	108%
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		11 397	6 683	4 714	ns

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2017

DU GROUPE BTK-GCE

(En mDT)

Notes Z	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation(*)	
			Montant	%

Produits d'exploitation bancaire

PR1	Intérêts et revenus assimilés	10.1	91 191	95 705	-4 514	-5%
PR1	Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	10.1	20 297	20 736	-439	-2%
PR2	Commissions	10.2	20 852	22 270	-1 418	-6%
PR3	Gains sur portefeuille commercial et op.financières	10.3	12 000	8 692	3 308	38%
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	10.4	1 880	2 205	-325	-15%
	Total produits d'exploitation bancaire		146 220	149 608	-3 388	-2%
CH1	Intérêts encourus et charges assimilés	10.5	-75 617	-72 956	-2 661	4%
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	10.5	-9 702	-11 657	1 956	-17%
CH2	Commissions encourues	10.6	-933	-1 106	173	-16%
	Total charges d'exploitation bancaire		-86 252	-85 719	-533	1%
	PRODUIT NET BANCAIRE		59 969	63 889	-3 920	-6%
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur	10.7	-47 135	-89 232	42 097	-47%
PR6/CH5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-164	1 390	-1 554	-112%
PR7	Autres produits d'exploitation	10.8	5 326	5 409	-83	-2%
CH6	Frais de personnel	10.9	-35 400	-33 493	-1 907	6%
CH7	Charges générales d'exploitation	10.10	-19 461	-17 145	-2 316	14%
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-8 082	-7 775	-307	4%
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-219	-233	14	-6%
	RESULTAT D'EXPLOITATION		-45 166	-77 190	32 024	-41%
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-4 524	-9 462	4 938	-52%
CH11	Impôt sur les bénéfices	10.11	-23 091	26 054	-49 145	-189%
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (*)		-72 781	-60 598	-12 183	20%
	PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 911	-1 238	-672	54%
	RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-74 691	-61 836	-12 855	21%

(*) Le résultat net déficitaire en 2017 est impacté par le retraitement d'actif d'impôt différé constaté en 2016.

ETAT DES FLUX CONSOLIDES DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		129 860	157 993
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-111 342	-103 117
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		100 231	-9 623
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		-20 060	-62 895
Titres de placement		-2 644	934
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-35 329	-33 493
Autres flux de trésorerie		-6 010	82 453
Impôt sur les sociétés			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		54 706	32 252
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-7 393	2 174
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		752	2 118
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 591	-8 367
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-10 232	-4 075
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation du capital		80 000	
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)			
Remboursement d'emprunts		-67 044	-2 599
Augmentation/diminution ressources spéciales		-33 347	0
Flux de trésorerie net affecté des activités de financement		-20 391	-2 599
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		24 083	25 578
Liquidités et équivalents en début d'exercice		-72 977	-98 555
Liquidités et équivalents en fin d'exercice		-48 894	-72 977

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2017

1. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2017.

2. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	87.34%	
AIL	Financier	95%	95%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, ont pour pays de résidence la Tunisie.

3. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

4. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

4.1. METHODES DE CONSOLIDATION :

- INTEGRATION GLOBALE :

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- MISE EN EQUIVALENCE :

Les sociétés sur lesquelles la BTK-BPCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

4.2. REGLES DE CONSOLIDATION :

- Traitement des écarts de première consolidation :

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation :

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill :

Le Goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part de la BTK dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis à la date d'opération d'échange.

Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Le Goodwill négatif est inscrit en résultat.

- Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

En absence d'une forte probabilité qu'un bénéfice imposable sur lequel les différences temporelles pourraient être imputées pour les futurs exercices et par prudence les impôts différés actifs calculés seulement sur la partie des pertes reportables indéfiniment (**Les amortissements différés**) en se référant au PMT 2017-2020 validé par le conseil mai 2017.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

4.3. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupes :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de la BTK et de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

5. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

5.1. COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

5.2. COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

5.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leurs valeurs de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés.

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4. COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5. EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

5.5.1. PROVISION POUR RISQUE SUR PRET :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

5.5.2. PROVISIONS COLLECTIVES

En application de la circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, ainsi que la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

À ce titre, les provisions constituées par le groupe jusqu'au 31 décembre 2017 s'élèvent à 13 919 mDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2017 totalisent le montant de 1 210mDT.

5.5.3. PROVISIONS ADDITIONNELLES

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, le groupe a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

A ce titre, les provisions additionnelles constituées par le groupe jusqu'au 31 décembre 2017 s'élèvent à **47 305mDT**, soit une reprise de provisions au titre de l'exercice 2017 d'un montant de **6 643 mDT**.

5.5.4. PROVISIONS SUR LE SECTEUR TOURISTIQUE

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique, tel que modifiée par les dispositions de la circulaire BCT n° 2017-05 du 24 Juillet 2017. L'application de cette circulaire par la BTK a eu pour effet la non constatation de provisions additionnelles pour un montant de **6 593 mDT**.

5.6. IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Élément d'immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
- Système d'information « DELTA »	20%	5 ans

Dans ce cadre, un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables a été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

6. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

6.1. En 2017, le coût du risque de la société consolidante, la BTK, s'est élevé à 32 602 mDT impactant significativement la performance de la Banque qui a enregistré une perte s'élevant à 39 696mDT.

6.2. La BTK a reçu une notification des résultats d'un contrôle fiscal approfondie faisant ressortir un redressement total de 7.734 mDT. Les impôts et taxes concernés par cette vérification sont présentés au niveau du tableau suivant :

<u>Impôts / Taxes objets du contrôle</u>	<u>Période couverte</u>
Impôts sur les sociétés	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Acomptes prévisionnels	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Retenues à la source	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TVA	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TFP	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
FOPROLOS	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TCL	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Contribution conjoncturelle	Du 01/09/2014 au 31/12/2014
Taxes au profit de la caisse de compensation	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Droit d'enregistrement des jugements	Du 01/01/2013 au 31/12/2015

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société. A la date d'arrêté des états financiers consolidés, aucune réponse écrite de l'administration fiscale n'a encore été reçue par la société et par conséquent, les procédures sont toujours en cours.

Cette vérification a donné lieu à une notification préliminaire de 7 734 mDT provisionnée à hauteur de 4 100 mDT.

6.3. La Société AIL a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants :

Impôts	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Retenues à la source	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Taxes de formation professionnelle	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
FOPROLOS	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Contribution conjoncturelle	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014

En date du 08 février 2017, la société a reçu une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 3 144 mDT dont un principal de 2 071 mDT et des pénalités de retard de 1 073 mDT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant certains chefs de redressement. Le 13 mars 2017, une réponse a été envoyée par l'administration fiscale rejetant partiellement l'opposition de la société. En date du 28 mars 2017, la société a reformulé son opposition quant à cette réponse. Au 31/12/2017, une provision pour 500 mDT est constatée en couverture de ce risque.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas relevé des événements significatifs pouvant affecter les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)

ACTIFS :

Note 8.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 36 636 mDT contre à 37 625 mDT au 31 décembre 2016 enregistrant ainsi une diminution de 989 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Caisse	7 417	6 430	987	15%
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	29 219	31 195	-1 976	-6%
Total	36 636	37 625	-989	-3%

Note 8.2 - Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à 43 509 mDT contre 37 045 mDT au 31 décembre 2016 soit une augmentation de 6 464 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Créances sur les établissements bancaires	43 509	37 045	6 464	17%
Total	43 509	37 045	6 464	17%

Note 8.3 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2017 un solde net de 1293 645 mDT contre un solde de 1 368 931 mDT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 75 286 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	1 188 654	1 245 219	- 56 565	-5%
- Créances impayées	514 568	512 693	1 875	0%
- Principal impayés	278 629	291 763	- 13 134	-5%
- Intérêts impayés	30 078	63 647	- 33 569	-53%
- Intérêts de retard & autres impayés	205 861	157 283	48 578	31%
- Intérêts & com. courus & non échus	9 316	9 726	- 410	-4%
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	152 547	180 582	- 28 035	-16%
- Produits d'intérêts perçus d'avance	- 1 883	-1 762	- 121	7%
Total brut des créances sur la clientèle	1 863 202	1 946 458	- 83 256	-4%
A déduire couverture	- 569 558	-577 527	7 969	-1%
- Provisions a base individuelle	- 280 978	-294 178	13 200	-4%
- Provisions a base collective	- 12 095	-11 115	- 980	9%
- Agios réservés	- 276 485	-272 234	- 4 251	2%
Total net des créances sur la clientèle	1 293 645	1 368 931	- 75 286	-5%

Note 8.4 - Opérations de leasing

Les opérations de crédit-bail et assimilées présentent au 31 décembre 2017, un solde net de 193 355mDT contre 202 283 mDT au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une diminution de 8 928 mDT.

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	193 964	198 007	-4 043	-2%
- Créances impayées	29 186	26 606	2 580	10%
Total brut des créances sur la clientèle	223 150	224 613	-1 463	-1%
A déduire couverture	-29 795	-22 330	-7 465	33%
- Provisions individuelles	- 23 910	-17 948	-5 962	33%
- Provisions collectives	- 1 824	-1 594	-230	14%
- Agios réservés	- 4 061	-2 788	-1 273	46%
Total net des créances sur la clientèle	193 355	202 283	-8 928	-4%

Note 8.5 - Portefeuille titres commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2017 un montant de 114 969mDT contre 112 325 mDT à fin 2016, enregistrant une augmentation nette de 2 644 mDT. Ce solde se détaille ainsi:

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Obligations	4 600	5 269	-669	-13%
- Actions	15 123	13 729	1 394	10%
- Bons de trésors	82 200	77 516	4 684	6%
- Emprunt national 2014	9 056	11 588	-2 532	-22%
- Créances rattachées	3 990	4 223	-233	-6%
Total net du portefeuille titres commercial	114 969	112 325	2 644	2%

Note 8.6 - Portefeuille titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille titres d'investissement s'élève à fin 2017 à 9 552 mDT contre 10 083 mDT à fin 2016, enregistrant une baisse nette de 532 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Titres de participation	13 855	37 700	- 23 846	-63%
- A déduire Provisions	- 4 303	- 27 617	23 314	-84%
Total net du portefeuille titres d'investissement	9 552	10 083	-532	-5%

Note 8.7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2017 un solde 1 376 mDT contre un solde de 1 595 mDT au 31 décembre 2016, enregistrant une diminution 219mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Participations STPI	1 049	1 275	-226	-18%
-Participations MEDAI	327	320	7	2%
Total	1 376	1 595	-219	-14%

Note 8.8 - Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2017 s'élève à 50 974 mDT contre 53 548mDT à fin 2016, soit une diminution de 2 574mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Fonds de commerce	954	954	0	0%
logiciels	21 501	18 794	2 707	14%
-Terrain	5 953	5 953	0	0%
-Siège social	4 149	4 149	0	0%
Constructions	12 322	12 309	13	0%
-Bâtiments loués	23 834	23 834	0	0%
-Matériel de transport	1 547	1 616	-69	-4%
-Matériels de bureau et informatique	9 575	6 999	2 576	37%
-Mobilier de bureau	140	2 371	-2 231	-94%
-Autres agencements et installations	28 101	26 491	1 610	6%
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	402	368	34	9%
-ecart d'acquisition	4 989	4 989	0	0%
Valeur brute des immobilisations	113 467	108 827	4 640	4%
A déduire : Amortissements	- 60 647	-53 283	-7 364	14%
A déduire : Amortissements ecart d'acquisition	- 1 494	-1 245	-249	20%
A déduire : Provisions /avances	- 351	-751	400	-53%
Valeur comptable nette des immobilisations	50 974	53 548	-2 574	-5%

Note 8.9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2017 à 59 806 mDT contre 77 125 mDT à fin 2016, soit une baisse de 17 319mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Dépôt et cautionnement	258	289	-31	-11%
Comptes d'Etat, collectivités locales	36 394	57 539	-21 145	-37%
Autres comptes d'actif	36 422	31 929	4 493	14%
-A déduire : provisions sur autres actifs	-13 268	-12 632	-636	5%
Total	59 806	77 125	-17 319	-22%

PASSIFS :

Note 8.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31 décembre 2017 la somme de 185 547mDT contre 169 133 mDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 16 414 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	185 547	169 133	16 414	10%
Total brut	185 547	169 133	16 414	10%

Note 8.11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2017 la somme de 846 841 mDT contre 866 901 mDT au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une diminution de 20 060 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Depots a vue	212 462	203 344	9 118	4%
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	612 259	647 040	-34 781	-5%
Autres sommes dues à la clientèle	24 457	17 486	6 971	40%
Charges d'interets perçus d'avance	- 2 337	-969	-1 368	141%
Total brut	846 841	866 901	-20 060	-2%

Note 8.12- Emprunts & ressources spéciales :

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint au 31 décembre 2017 la somme de 465 258 mDT contre 599 919 mDT au 31 décembre 2016, soit une baisse de 134 661 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Emprunts représentés par des titres	90 148	148 098	-57 950	-39%
Ressources spéciales	369 560	442 957	-73 397	-17%
Dettes rattachées	5 550	8 864	-3 314	-37%
Total	465 258	599 919	-134 661	-22%

Note 8.13- Autres passifs

Les autres comptes de passif ont atteint 110 603 mDT à fin 2017 contre 94 633 mDT à fin 2016, soit une augmentation de 15 970 mDT, ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Fournisseurs	7 390	5 716	1 674	29%
Dettes sociales et fiscales	8 815	2 411	6 404	266%
Comptes de régularisation passifs	25 807	27 958	-2 151	-8%
Autres dettes	30 678	46 717	-16 039	-34%
Passifs d'impôt différés	27 836	2 668	25 168	943%
Provisions et réajustements	10 077	9 163	914	10%
Total brut	110 603	94 633	15 970	17%

INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

Note 8.14- Intérêts Minoritaires

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2017 la somme de 18 689 mDT contre de 17 662 mDT à fin 2016, détaillée par société comme suit :

Groupe BTK	A Fin 2016	Dist. des dividen	Ajust. des états fina individuels+Fond	Résultat Exercice 2017	A Fin 2017
Intérêts minoritaires AIL	1 398		58	18	1 474
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	324	-	0	- 37	287
Intérêts minoritaires SCIF	73	-	11	- 78	6
Intérêts min. U. P."SICAF"	1	-	- 0	- 0	1
Intérêts min.TUNIS CENTER	15 867	- 1 159	206	2 008	16 922
TOTAL INT. MINORITAIRES	17 662	- 1 159	276	1 911	18 689

Note 8.15- Capitaux Propres :

A la date du 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 180 000 mDT composé de 1 800 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérées en totalité.

L'AGE du 07 Novembre 2017 a décidé une augmentation du capital en numéraire de 100 000 mDT.

La partie souscrit et libérée est à hauteur de 80% (Soit 80 000 mDT). Le reliquat de 20 000 mDT a été libéré le 02 janvier 2018.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 131 885 mDT à fin 2017 ainsi détaillée :

Groupe BTK	Solde a fin 2016	Affectation fonds social	Distribution des dividend	Aug. capital	Retraitement	Ajustements	Résultat de l'exercice	Solde à fin 2017
BTK	166 364	-977	0	80 000		-4 790	-64 775	175 822
AIL	4 590	-82	0			-3 784	338	1 062
EL ISTIFA	-36 092	-28	0			-842	-10 048	-47 010
UNIVERS INVEST	168	-3	0			-2	-257	-93
SCIF	-512	0	0			46	-311	-777
UNIVERS PART. "SICAF"	303	0	0			3	-10	296
TUNIS CENTER	2 397	-12	-341			73	591	2 709
STPI	74	0	0			1	-226	-151
MEDAI	20	0	0			0	7	27
TOTAL GROUPE	137 312	-1 101	-341	80 000	0	-9 294	-74 691	131 885

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 9.1 – Cautions, avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Avals, cautions & autres garanties	126 631	153 673	-27 042	-18%
Total	126 631	153 673	-27 042	-18%

Note 9.2 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Engagements de financements donnés	31 544	30 287	1 257	4%
Engagements de financements donnés	450	860	-410	-48%
Engagements sur titres	176	296	-120	-40%
Total	32 170	31 443	727	2%

Note 9.3 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Garantie de remboursement des crédits	11 397	5 471	5 926	108%
Garanties reçues de la clientèle	0	1 212	-1 212	ns
Total	11 397	6 683	4 714	ns

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur les engagements à la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

Note 10.1 - Intérêts & revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 111 488mDT au titre de l'exercice 2017 contre 116 441 mDT au titre de l'exercice 2016, soit une augmentation de 4 953 mDT représentant 4% se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions d'engagement	165	308	- 143	-47%
Commissions sur cautions & avals	2 893	3 355	- 462	-14%
Report net sur operation de change	- 1 147	764	- 1 911	-250%
Intérêts des placements au marché monétaire	533	269	264	98%
Intérêts des comptes débiteurs	13 583	16 580	- 2 997	-18%
Intérêts des crédits à court terme	19 702	20 905	- 1 203	-6%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	75 759	74 260	1 499	2%
Total	111 488	116 441	- 4 953	-4%

Note 10.2 - Commissions :

Les commissions totalisent au 31 décembre 2017 la somme de 20 852 mDT contre 22 270 mDT en 2016, enregistrant ainsi une diminution de 1 418mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions d'études & gestion	3 787	3 723	64	2%
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	364	301	63	21%
Commissions sur opérations bancaires dinars	14 344	15 283	- 939	-6%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 356	2 963	- 607	-20%
Total	20 852	22 270	- 1 418	-6%

Note 10.3 - Gain sur portefeuille titre commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2017 la somme de 12 000 mDT contre 8 692 mDT en 2016, soit une augmentation de 3 308 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dividendes du portefeuille - titres commercial	16	6	10	167%
Gains sur opérations financières	6 064	3 825	2 239	59%
Plus ou moins value de cession titres commercial		- 687	687	-100%
Intérêts sur bons de trésor	5 920	5 548	372	7%
Total	12 000	8 692	3 308	38%

Note 10.4- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2017 la somme de 1 880 mDT contre 2 205 mDT en 2016 soit une diminution de 325 Mdt (-15%) et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dividendes	1 781	1 527	254	17%
Autres revenus	99	678	-579	-85%
Total	1 880	2 205	-325	-15%

Note 10.5 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 85 319 mDT au titre de l'exercice 2017 contre un montant de 84 613 mDT en 2016 soit une augmentation de 706 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	5 806	5 042	764	15%
Intérêts des emprunts locaux à moyen& long terme	13 296	16 418	-3 122	-19%
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	9 693	8 525	1 168	14%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	14 989	14 428	561	4%
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	41 535	40 200	1 335	3%
Total	85 319	84 613	706	1%

Note 10.6- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 933 mDT contre 1 106 mDT à fin 2016, soit une diminution de 173 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	748	879	-131	-15%
Commissions sur op. de titres & de changes	185	227	-42	-19%
Total	933	1 106	-173	-16%

Note 10.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif au 31 décembre 2017 s'élèvent à 47 135 mDT contre 89 232 mDT à fin 2016, soit une diminution de 42 097 mDT (-47%), se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Provisions sur les créances classées	27 923	96 658	-68 735	ns
Provisions collectives	980	1 533	-553	-36%
Pertes sur créances couvertes par des provisions	53 919	359	53 560	ns
Total des provisions affectées	82 822	98 550	-15 728	-16%
Reprise des provisions sur créances	- 35 687	-9 318	-26 369	283%
Total	47 135	89 232	-42 097	-47%

Note 10.8 - Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise au 31 décembre 2017 un montant de 5 326mDT contre un montant de 5 409 mDT en 2016 soit en hausse de 83 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Revenus des activités non financières	16	410	-394	ns
Revenus des loyers des bâtiments	5 310	4 999	311	6%
Total	5 326	5 409	-83	-2%

Note 10.9 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2017 un montant de 35 400 mDT contre 33 493 mDT en 2016 soit une augmentation de 1 907mDT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Salaires & appointements	26 908	26 675	233	1%
Charges sociales	8 492	6 818	1 674	25%
Total	35 400	33 493	1 907	5%

Note 10.10 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2017 un montant de 19 461mDT contre un montant de 17 145 mDT à fin 2016 soit une augmentation de 2 316 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Impôts & taxes	1 463	2 099	-636	-30%
Travaux, fournitures & services extérieurs	16 842	13 524	3 318	25%
Transport & déplacements	966	1 002	-36	-4%
Frais divers de gestion	190	520	-330	-63%
Total	19 461	17 145	2 316	14%

Note 10.11 – Impôt sur les bénéfices

La rubrique « Impôt sur les bénéfices » présente un solde négatif 23 091 mDT au titre de l'exercice 2017 contre un montant positif de 26 054 mDT pour l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Impot exigible	- 1 119	-1 146	28	-2%
Impot différé	- 21 972	27 200	-49 172	ns
Total	- 23 091	26 054	-49 145	ns

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE*

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de 1 803 822 KDT et un résultat déficitaire s'élevant à 74 691 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Compte tenu de la perte enregistrée en 2016 et jusqu'à l'augmentation du capital réalisée en décembre 2017, la banque n'a pas respecté les ratios de solvabilité et les normes de concentration et de division des risques prévus par la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ce qui l'exposerait à des sanctions pécuniaires non provisionnées dans les états financiers clos le 31 décembre 2017, car non encore arrêtées et signifiées par la Banque Centrale de Tunisie à la date du présent rapport. Suite à l'augmentation de son capital pour 100 millions de dinars, la banque respecte actuellement ces ratios.
- Comme il a été mentionné au niveau de la note 5.5.4 aux états financiers consolidés, les travaux de classification des créances de la BTK au 31 Décembre 2017 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique, tel que modifiée par les dispositions de la circulaire BCT n° 2017-05 du 24 Juillet 2017. L'application de cette circulaire par la Banque a eu pour effet la non constatation de dotations complémentaires aux provisions pour un montant de l'ordre de 6.6 MDT.
- La banque a reçu, le 10 janvier 2017, une notification de vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2013, 2014 et 2015. Les résultats de cette notification ont été notifiés à la banque le 25 Septembre

2017 réclamant une taxation de 7.7 MDT dont 2.1 MDT de pénalités de retard. Après l'étude des différents chefs de redressement, la banque a constitué à fin Décembre 2017 une provision pour un montant égal à 4.1 MDT pour couvrir ce risque fiscal. Les procédures liées à ce contrôle étant en cours, l'impact final ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

- En date du 08 février 2017, l'AIL a reçu une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 3.1 MDT dont un principal de 2 MDT et des pénalités de retard de 1.1 MDT. Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant certains chefs de redressement. Le 13 mars 2017, une réponse a été envoyée par l'administration fiscale rejetant partiellement l'opposition de la société. En date du 28 mars 2017, la société a reformulé son opposition quant à cette réponse. Au 31/12/2017, une provision pour 0.5 MDT est constatée en couverture de ce risque.
- Courant l'exercice 2017, la société Tunis Center a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015. Cette vérification a donné lieu à la suppression du crédit d'impôt sur les sociétés qui s'élève à 858 KDT et du crédit de TVA qui s'élève à 3 KDT, ainsi qu'à la réclamation d'une taxation de 495 KDT pénalités de retard comprises. La société s'est opposée aux résultats de cette vérification dans les délais légaux définis à cet objet.

Courant le mois de Mars 2018, les services de l'administration fiscale ont répondu à l'opposition de la société en maintenant tous les points objet des résultats de la vérification. Cette réponse a fait aussi l'objet d'une opposition de la part de Tunis Center dans les délais impartis.

- Le risque encouru sur la relation « CARTHAGE CEMENT » s'établit au 31 Décembre 2017 à 33 MDT. La situation de cette relation a connu une dégradation importante, l'ayant empêchée d'honorer ses engagements envers le secteur financier. Au 31 Décembre 2017, l'appréciation du risque de crédit sur cette relation a été effectuée compte tenu des perspectives d'activité et de rentabilité futures prévues dans son business plan 2017-2024.
- Au cours de l'exercice 2017, la BTK a fait appel à un cabinet externe pour procéder à un inventaire physique de ses immobilisations. Le rapport de synthèse des travaux de rapprochement de l'inventaire physique des immobilisations avec la situation comptable de la Banque fait ressortir, après les efforts de justification entrepris par la banque, un écart par rapport à la valeur nette comptable de 1.9 MDT dont 1.5 MDT représentant des installations et aménagements. Les travaux de justification dudit écart par la Banque sont en cours et de ce fait le risque final sur les comptes est largement tributaire de l'achèvement de ces travaux. Nous ne sommes pas en mesure au stade actuel de ces travaux d'estimer avec certitude l'impact sur les immobilisations, résultats et capitaux propres de la banque au 31 décembre 2017.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction de la société mère. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des points notés dans les paragraphes ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 30 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

P/ La Générale d'Audit et Conseil

Mr Chiheb GHANMI

P/ BDO Tunisie

Mr Adnène ZGHIDI